

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO



**SENAT**

CABINET DU PRESIDENT

**ALLOCUTION DU PRESIDENT  
A L'OCCASION DE LA CLÔTURE  
DE LA SESSION EXTRA ORDINAIRE  
DU 06 JANVIER AU 04 FEVRIER 2014**

*Kinshasa - Lingwala  
Palais du peuple  
04 Février 2014*

**Honorables Sénateurs et cher(e)s collègues,**

Convoquée le 06 janvier dernier, la présente session extraordinaire se clôture dans quelques instants, conformément aux articles 116 de la constitution et 75 du Règlement intérieur du Sénat.

Cette session a examiné les matières Suivantes :

- Projet de loi de reddition des comptes du budget du Pouvoir central pour l'exercice 2012 ;
- Projet de loi de finances pour l'exercice 2014 ;
- Projet de loi portant amnistie pour faits de guerre, faits insurrectionnels et infractions politique ;
- Projet de loi relatif au secteur de l'électricité ;
- Projet de loi portant organisation et fonctionnement de l'enseignement national;
- Projet de loi relatif à la conservation de la nature ;
- Projet de loi portant régime fiscal, douanier, parafiscal, des recettes non fiscales et de change applicables aux projets de coopération.

A cette production législative, il faut ajouter, dans le domaine du contrôle parlementaire :

- La question d'actualité du collègue MUTINGA au Vice-Premier ministre, Ministre de la Défense nationale et au Ministre de l'Intérieur Sur les événements du 30 décembre 2013 ;
- La question d'actualité du collègue HAMULI aux Ministres des Ressources Hydrauliques et de l'Environnement sur l'inexploitation du gaz méthane du lac Kivu.

Conformément à ma Décision de convocation, telle que modifiée et complétée subséquemment, l'ordre du jour de la présente Session est donc épuisé.

Je salue le rythme de travail ainsi que l'esprit d'entente et de compromis qui a prévalu dans les Commissions ainsi que dans les deux Chambres Pour l'adoption desdits projets de lois.

Plus rien n'étant inscrit à l'ordre du jour, je déclare close la Session extraordinaire du Sénat convoquée du 06 janvier au 04 février 2014.

Je vous remercie.

**Léon KENGO Wa DONDO**